

CONVENTION SUR LE COMMERCE INTERNATIONAL DES ESPECES
DE FAUNE ET DE FLORE SAUVAGES MENACEES D'EXTINCTION



Vingt-septième session du Comité pour les animaux
Veracruz (Mexique), 28 avril – 3 mai 2014

RESUME DE LA SEANCE

25. Nomenclature normalisée [résolution Conf. 12.11 (Rev. CoP16)]

25.1 Rapport du spécialiste de la nomenclature zoologique (AC27 Doc. 25.1)

Le Comité est d'accord pour que la spécialiste de la nomenclature (Mme Grimm) rencontre le Secrétariat CITES et celui de la Convention sur les espèces migratrices pour discuter de la nomenclature et la taxonomie d'*Ovis ammon*.

25.2 Nomenclature modifiée pour les espèces *Poicephalus robustus* et *Cordylus*..... (AC27 Doc. 25.2)

Le Comité établit un groupe de travail (AC27 WG6) pour examiner le point 25, avec le mandat suivant :

Tenant compte des présentations et discussions en session plénière, le groupe de travail :

1. Prépare des recommandations concernant les questions de nomenclature mentionnés aux paragraphes 2, 4, 5, 7-8 et 10-12 du document AC27 Doc. 25.1;
2. Prépare des recommandations sur la mise en œuvre de la décision 15.64, a);
3. Fournit orientations et conseils sur les points présentés aux paragraphes 13 à 19 du document AC27 Doc. 25.1; et
4. Étudie le document AC27 Doc. 25.2 et préparer des recommandations sur la nomenclature de *Poicephalus robustus* et *Cordylus* spp.

La composition du groupe est établie comme suit :

Présidente : la spécialiste de la nomenclature (Mme Grimm) ;

Parties : Afrique du Sud, Australie, Chili, États-Unis d'Amérique, Mexique, et Portugal ; et

OIG et ONG : Convention sur les espèces migratrices, PNUE-WCMC, Union internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), *Conservation Force*, *Conservation International and Humane Society International*.

22. Conservation et gestion des requins [résolution Conf. 12.6 (Rev. CoP16)]

22.1 Mise en œuvre de la résolution Conf. 12.6 (Rev. CoP16)..... (AC27 Doc. 22.1)

22.2 Avis de commerce non-préjudiciable pour les espèces de requins et de raies manta inscrites aux annexes CITES..... (AC27 Doc. 22.2)

22.3 Orientations pour l'émission d'avis de commerce non préjudiciable pour les espèces de requins inscrites aux annexes CITES..... (AC27 Doc. 22.3)

22.4 Rapport sur la création d'une méthode d'évaluation rapide de la gestion risques pour les espèces de poissons, appliquée aux requins..... (AC27 Doc. 22.4)

Le Comité établit un groupe de travail (AC27 WG7) pour examiner le point 22, avec le mandat suivant :

1. Pour soutenir la mise en œuvre de la résolution Conf. 12.6 (Rev. CoP16), le groupe de travail examine l'information fournie par les États de l'aire de répartition sur le commerce des requins et fournit recommandations et orientations sur les questions liées à la mise en œuvre de l'inscription des espèces de requins entérinée à la 16^e session de la Conférence des Parties (CdP16, Bangkok, 2013), et notamment sur l'émission d'avis de commerce non-préjudiciable (ACNP) pour ces espèces. Pour mener cette tâche, le groupe de travail tient compte de l'information fournie par les documents AC27 Doc. 22.1, 22.2, 22.3 et 22.4 et autre information pertinente, le cas échéant;
2. Identifier les problèmes, tels les manques scientifiques et techniques, et fournit des conseils sur les façons d'émettre des ACNP et de mettre en œuvre l'inscription des requins sur les listes CITES; et
3. Conseiller l'Allemagne et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, comme demandé dans les documents AC27 Doc. 22.2, 22.3 et 22.4.

La composition du groupe est établie comme suit :

Coprésidents : le représentant de l'Océanie (M. Robertson) et le représentant intérimaire d'Asie (M. Ishii) ;

Parties : Afrique du Sud, Allemagne, Australie, Belgique, Brésil, Canada, Chine, Chili, Colombie, Etats-Unis d'Amérique, Guatemala, Indonésie, Japon Mexique, Portugal, République de Corée et Royaume Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; et

OIG et ONG : Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (FAO), Convention sur les espèces migratrices, PNUE-WCMC, Union européenne, UICN, *Centre for Biological Diversity*, *Defenders of Wildlife*, Fundación Cethus, *Humane Society International*, *Korea Overseas Fisheries Association*, *Pew Charitable Trust*, *Swan International*, TRAFFIC, *Wildlife Conservation Society* et WWF.

23. Raies d'eau douce (Famille Potamotrygonidae) (décisions 16.131 et 16.132) (AC27 Doc. 23)

Le Comité établit un groupe de travail inter-session avec le mandat suivant :

Tenant compte de toute information fournie sur les raies d'eau douce en réponse à la demande faite via la décision 16.130 :

- a) identifier les espèces prioritaires, y compris celles qui satisfont aux critères pour l'inscription à l'Annexe II de la Convention ; et
- b) préparer des recommandations pour les États de l'aire de répartition des raies d'eau douce .

La composition du groupe est établie comme suit :

- Parties : États de l'ère de répartition des raies d'eau douce (Argentine, Brésil, Colombie, Équateur, État plurinational de Bolivie, Guyane française, Paraguay, Pérou, République bolivarienne du Venezuela, Suriname, Uruguay), États-Unis d'Amérique ; et
- OIG et ONG : FAO, UICN, *Conservation of Nature*, *Defenders of Wildlife*, *Humane Society International*, Fundación Cethus, *Ornamental Fish International*, Réseau pour la survie des espèces et *Wildlife Conservation Society*.

Le Comité invite les membres du groupe de travail présents à l'AC27 à une rencontre informelle.

24. Examen périodique des espèces inscrites aux Annexes I et II
[résolution Conf. 14.8 (Rev. CoP16)]

24.1 Aperçu des espèces en cours d'examen (AC27 Doc. 24.1)

24.2 Sélection d'espèces pour l'examen périodique (AC27 Doc. 24.2)

24.3 Examens d'espèces

24.3.1 Examen périodique des espèces *Cuora galbinifrons*,
Mauremys annamensis et *Chelodina mccordi*
(décisions 16.124 et 16.125)..... (AC27 Doc. 24.3.1)

24.3.2 Examen périodique de l'espèce *Felidae*
[décision 13.93 (Rev. CoP16)] (AC27 Doc. 24.3.2)

24.3.3 *Panthera leo* – Rapport du Kenya et de la Namibie (AC27 Doc. 24.3.3)

24.3.4 *Monachus tropicalis* – Rapport des Etats-Unis d'Amérique (AC27 Doc. 24.3.4)

24.3.5 *Pteropus tokudae* – Rapport des Etats-Unis d'Amérique (AC27 Doc. 24.3.5)

24.3.6 *Grus canadensis pulla* – Rapport des Etats-Unis d'Amérique..... (AC27 Doc. 24.3.6)

24.3.7 *Epicrates inornatus* – Rapport des Etats-Unis d'Amérique (AC27 Doc. 24.3.7)

Le Comité établit un groupe de travail (AC27 WG8) pour examiner le point 24, avec le mandat suivant :

Tenant compte des présentations et discussions en plénière, le groupe de travail :

1. Identifie les leçons tirées de l'Examen périodique et fournir des conseils sur la mise en œuvre de la résolution Conf. 14.8 (Rev. CoP16) ;
2. À partir de l'information fournie par le document AC27 Doc. 24.1, le groupe de travail prépare des orientations sur l'examen des *Felidae* selon la décision 13.93 (Rev. CoP16) et des espèces sélectionnées pour examen entre les CdP15 et CdP17 pour lesquelles l'examen est en cours, mais pour lesquelles il manque un examinateur. Le groupe de travail évalue également la nécessité d'interrompre ces examens ou alors fournit des orientations sur la façon d'obtenir les informations, la participation et le soutien des États de l'aire de répartition, conformément au paragraphe f) de la résolution Conf. 14.8 (Rev. CoP16);
3. Fait des recommandations sur la mise en œuvre des décisions 16.124, 16.125 et 16.126 pour examen par le Comité; et
4. Étudie l'information et les examens présentés par les documents 24.3.3 à 24.3.7, et fait des recommandations au Comité sur l'inscription aux Annexes des espèces concernées, en précisant clairement la référence aux critères de la résolution Conf. 9.24 (Rev. CoP16).

La composition du groupe est établie comme suit :

Coprésidents : la présidente du Comité, (Mme Caceres) et le représentant de l'Afrique (M. Kasiki);

Parties : Afrique du Sud, Autriche, Brésil, Cameroun, Canada, Chine, Chili, Etats-Unis d'Amérique, Indonésie, Mexico, Namibie, Pays-Bas, République tchèque et Royaume Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ; et

OIG et ONG : International Trade Centre, UICN, PNUE-WCMC, *Association of Fish and Wildlife Agencies*, *Association of Midwest Fish and Wildlife Agencies*, *Born Free USA*, *Conservation Force*, *Conservation International*, *Humane Society International*, *IFAW*, *International Professional Hunter's Association*, *Safari Club International*, *Sustainable Users Network*, *Swan International*, TRAFFIC, *Wildlife Conservation Society* et WWF.